



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 05918

Numéro SIREN : 408 221 208

Nom ou dénomination : AB PLUS

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2017 sous le numéro de dépôt 34805

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

(1)

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.B.PLUS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>183 AV ACHILLE PERETTI 92200 NEUILLY SUR SEINE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>4 0 8 2 2 1 2 0 8 0 0 0 2 3</u>			Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2016</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	1 283	AC	1 283		
		Frais de développement*	CX	27 867	CQ	27 867		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	27 800	AG	27 800		
		Fonds commercial (I)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		34805	
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	58 120	AS	58 120		
		Autres immobilisations corporelles	AT	72 042	AU	70 588	1 454	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB			BC				
Autres titres immobilisés	BD			BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	2 782	BI		2 782		
TOTAL (II)		BJ	189 894	BK	185 658	4 236		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	212 749	BY	3 848	208 901	
		Autres créances (3)	BZ	228 969	CA		228 969	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	44 158	CG		44 158		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	485 876	CK	3 848	482 028		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	675 770	IA	189 506	486 264		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL A.B.PLUSNéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	192 806
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 674
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	250 481
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	729
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	132 857
	Dettes fiscales et sociales	DY	88 499
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	11 693
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 006
	TOTAL (IV)	EC	235 784
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	486 264
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	235 784
		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.PLUS

Néant ☐ *

Exercice N

France

Exportations et livraisons
intracommunautaires

Total

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *

FA

FB

FC

Production vendue {

biens *

FD

FE

FF

services *

FG

FH

FI

1 123 267

1 123 267

Chiffres d'affaires nets *

FJ

FK

FL

1 123 267

1 123 267

Production stockée *

FM

Production immobilisée *

FN

Subventions d'exploitation

FO

Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)

FP

9 094

Autres Produits (1) (11)

FQ

Total des produits d'exploitation (2) (I)

FR

1 132 361

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane) *

FS

169

Variation de stock (marchandises) *

FT

Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *

FU

Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *

FV

Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *

FW

719 030

Impôts, taxes et versements assimilés *

FX

11 734

Salaires et traitements *

FY

298 514

Charges sociales (10)

FZ

86 099

DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux amortissements *

GA

3 751

- dotations aux provisions

GB

Sur actif circulant : dotations aux provisions*

GC

Pour risques et charges : dotations aux provisions

GD

Autres charges (12)

GE

Total des charges d'exploitation (4) (II)

GF

1 119 298

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

GG

13 063

Opérations
en
commun

Bénéfice attribué ou perte transférée *

(III)

GH

Perte supportée ou bénéfice transféré *

(IV)

GI

PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers de participations (5)

GJ

Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)

GK

984

Autres intérêts et produits assimilés (5)

GL

Reprises sur provisions et transferts de charges

GM

Différences positives de change

GN

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

GO

Total des produits financiers (V)

GP

984

CHARGES
FINANCIÈRES

Dotations financières aux amortissements et provisions *

GQ

Intérêts et charges assimilées (6)

GR

Différences négatives de change

GS

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

GT

Total des charges financières (VI)

GU

2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)

GV

984

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

GW

14 047

Désignation de l'entreprise SARL A.B.PLUSNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	373
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 133 345
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 119 670
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	13 674
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	9 094
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	30 861
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	30 861	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

AB PLUS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 Euros
Siège social : 183, Avenue Achille Peretti
92200 NEUILLY SUR SEINE

RCS NANTERRE B 408 221 208

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2017

Chers Associés,

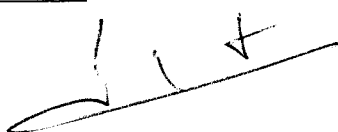
En application de l'article L.223-19 du Code de Commerce, la gérance d'une Société à Responsabilité Limitée doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et un Gérant ou un associé ou d'autres Société dans lesquelles le Gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

Fait à Neuilly sur Seine,

Le 1er Juin 2017

LA GERANCE



AB PLUS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 Euros
Siège social : 183, Avenue Achille Peretti
92200 NEUILLY SUR SEINE

RCS NANTERRE B 408 221 208

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2017

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à la somme de 1.132.361 Euros. Durant la même période, les charges d'exploitation ont été de 1.119.298 Euros.

De ces éléments, il ressort un profit d'exploitation de 13.063 Euros pour l'exercice écoulé.

Le résultat financier de l'exercice est de <+984>Euros.

L'impôt société est de 373 Euros.

Le bénéfice net de l'exercice est de 13.674 Euros.

RESULTAT - AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 13.674 Euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice 13.674 Euros

auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur 192.806 Euros

Pour former un bénéfice distribuable de 206.480 Euros

Au titre de dividendes aux associés soit 0 € par part 0 Euros

- Au Report à Nouveau, soit 206.480 Euros

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Fait à Neuilly sur seine,

Le 1er Juin 2017.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

AB PLUS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 Euros
Siège social : 183, Avenue Achille Peretti
92200 NEUILLY SUR SEINE

RCS NANTERRE B 408 221 208

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept,

Le 30 juin à 14 heures,

Au siège social, à Neuilly sur Seine

Les associés de la société à responsabilité limitée SARL AB PLUS au capital de 40.000 Euros, divisé en 500 parts sociales de 80 Euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

SONT PRESENTS :

- Monsieur LAMBERT Jérôme, titulaire de 400 parts
- Madame HERAL Nathalie, titulaire de 50 parts
- Monsieur LAMBERT Dimitri, titulaire de 50 parts

Le total des parts présentes ou représentées est de 500 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Monsieur LAMBERT Jérôme, gérant associé.

J.L.
N.H.
X

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la gérance.
- Affectation des résultats.
- Rémunération de la gérance.

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés.
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2016.
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance.
- Le texte des résolutions proposées.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance;

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un profit de 13.674 Euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

J.C.
J.L.
N.H.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve la rémunération de Monsieur LAMBERT Jérôme de 120.000 Euros pour l'année écoulée et décide de fixer sa rémunération pour 2017 à 140.000 Euros.

Les charges sociales y afférents restant à la charge de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 13.674 Euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice 13.674 Euros

auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur 192.806 Euros

Pour former un bénéfice distribuable de 206.480 Euros

Au titre de dividendes aux associés soit 0 € par part 0 Euros

- Au Report à Nouveau, soit 206.480 Euros

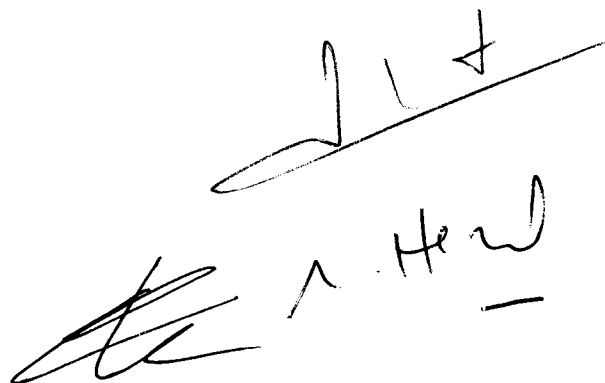
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le gérant ainsi que par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

The block contains two handwritten signatures. The top signature is a large, stylized cursive mark. The bottom signature is also in cursive, appearing to be a different person's name, possibly 'H. H. W.' or similar, followed by a horizontal line.